



Circulaire de rentrée collège : Année scolaire 2023-2024

La rentrée est fixée au : VENDREDI 01 SEPTEMBRE pour les 6^{èmes}
LUNDI 04 SEPTEMBRE pour les 5^{èmes}
MARDI 05 SEPTEMBRE pour les 4^{èmes}
MERCREDI 06 SEPTEMBRE pour les 3^{èmes}

I - Organisation du VENDREDI 01 Septembre 2023 : Rentrée des 6^{èmes} uniquement

13H45 : Appel des 6^{èmes}
Les élèves sortiront à 16h45

Le LUNDI 04 et MARDI 05/09, les 6^{èmes} seront en séjour d'intégration à Montalivet

II - Organisation du LUNDI 04 Septembre 2023 : Rentrée des 5^{èmes} uniquement Pas de cours pour les 4^{èmes} et 3^{èmes}

- o 8H : Appel des 5^{èmes} et Sortie à 12h

III - Organisation du MARDI 05 Septembre 2023 : Rentrée des 4^{èmes} Pas de cours pour les 5^{èmes} et 3^{èmes}

- o 13H : Appel des 4^{èmes} et Sortie à 15H30 sauf pour les nouveaux élèves de 4^{ème} qui recevront leur Ipad de 15h30 à 16h30

IV - Organisation du MERCREDI 06 Septembre 2023 : Rentrée des 3^{èmes} Remise et formation Ipad pour les 5^{èmes} Pas de cours pour les 6^{èmes} et 4^{èmes}

- o 9H : Appel des 3^{èmes} et Sortie à 12h

9h à 12h : Les élèves de 5^{ème} recevront leur Ipad et la formation afférente

A partir du JEUDI 07 SEPTEMBRE, les cours débiteront conformément aux emplois du temps distribués.

V – REUNIONS DE RENTREE

- o Réunion de rentrée parents 6^{ème} : Vendredi 01/09 à 17h
 - o Réunion de rentrée parents 5^{ème} : Jeudi 07/09 à 16h45
 - o Réunion de rentrée parents 4^{ème} : Mardi 05/09 à 16h45
 - o Réunion de rentrée parents 3^{ème} : Lundi 11/09 à 16h45
- } Dans la salle d'étude

VI – ORGANISATION

Les cours ont lieu le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi selon l'emploi du temps de l'élève. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi. Il n'y a pas de repas assuré le mercredi midi.

VII – Informations administratives

Les **certificats de scolarité** seront remis à tous les élèves le jour de la rentrée. Les **emplois du temps** seront remis aux élèves le jour de la rentrée par les professeurs principaux. Toutefois, ils sont susceptibles d'être légèrement modifiés dans les quinze jours qui suivent. Les dossiers de **bourse** seront à disposition à la